

Lettre à Monsieur le commissaire enquêteur.

J'entends que notre propriété située au 90 rue du Croc Marbot à Marboué ne semble être qu'un terrain parmi tant d'autres.

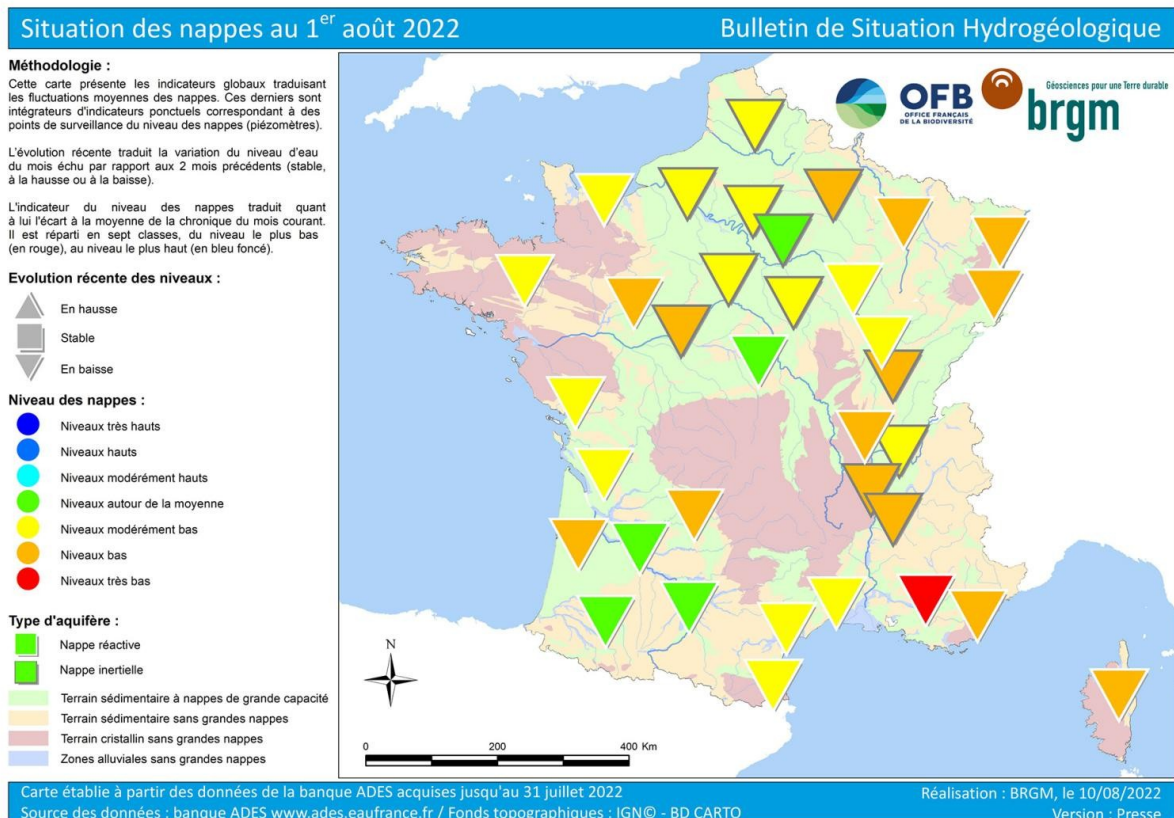
Pourtant, il a une histoire. Il a été acheté pendant l'occupation, mes grands-parents ont commencé à construire une première habitation avec les caquettes de l'épicier et de l'ancienne champignonnière de Marboué, et sur trois générations, elle a évolué en fonction de l'agrandissement de la famille. Maintenant ce sont deux petites maisons dans une clairière sur les pentes de la vallée du Loir en pleine forêt qui dominent la rivière. Une grotte existe sur notre terrain, elle est un refuge pour les chauves-souris, hiboux et autres espèces.

Bref, un endroit cher à tous les 23 membres de la famille qui ont tous de merveilleux souvenirs et qui s'en font encore. Notre attachement à ce lieu nous a poussé à faire des projets pour faire évoluer nos habitations avec une démarche écologique, mais le site étant protégé par son milieu et sa faune, nous nous appliquons à entretenir nos terrains et maisons existants en limitant les impacts pour la préservation du site et de son environnement.

En effet, plus de 100 espèces sont protégées dans cette vallée (106 exactement) avec des zones de reproduction essentielles (frayères, haies, grottes, etc.).

Nous ne comprenons donc pas pourquoi, un projet de carrière si près de cette vallée soit possible au mépris des principes environnementaux que nous nous évertuons de préserver ; en sachant que ce ne sera plus un lieu protégé, de promenades ou de quiétude comme il est actuellement.

De plus, l'eau est un bien très précieux dans cette région de cultivateurs et nous avons pu constater cet été combien le débit du Loir était réduit et nous savons que ce genre d'exploitation implique une très importante consommation d'eau supplémentaire.



Les nuisances sonores, les vibrations, la poussière et la sécheresse vont faire fuir la faune, comme les habitants qui entretiennent et protègent ce site.

Si, en plus, une déviation de Marboué est faite pour desservir cette carrière en passant au dessus du Loir pour desservir cette carrière, tous nos efforts auront été vains et balayés.

Pour toutes ces raisons, j'émet un avis fortement négatif à la création d'une carrière à cet endroit, et exercerais tous les recours qui me sont possibles pour que ce projet ne se fasse pas.

En vous remerciant de bien vouloir intégrer mes remarques au rapport d'enquête.

Fait à Clermont Ferrand, le 3 novembre 2022,

Habitant du Croc Marbot.